

CJC Orléans : « Aider les jeunes à retrouver l'autonomie »

Entretien avec Christine Tellier,

directrice générale,

Nicolas Baujard,

chef de service du pôle Jeunesse,

Association pour l'écoute et l'accueil

en addictologie et toxicomanie (Apléat),

Orléans.

La Santé en action : Comment fonctionne votre consultation ?

Christine Tellier et Nicolas Baujard :

La Station, ainsi que nous appelons le service Jeunesse qui comprend la prévention et la consultation jeunes consommateurs (CJC), propose un accueil élargi. À côté de l'accueil dans nos locaux, nous organisons un « aller vers » les jeunes. En 1999, nous avons réalisé une première expérimentation avec l'Éducation nationale, en mettant à disposition un psychologue au sein

d'un lycée. Nous avons désormais vingt-cinq points de contact avancés ou points Station permanents dans les lycées, les centres de formations des apprentis et la maison des Ados. L'équipe se compose de neuf personnes (environ six ETP¹, chef de service inclus) : psychologues, travailleurs sociaux, infirmières. Le médecin du centre de soins peut être consulté sur rendez-vous. Dans les points Station,

la permanence hebdomadaire est tenue par un psychologue qui travaille en complémentarité avec les personnels de l'établissement.

S. A. : Quels jeunes fréquentent la CJC ?

C. T. et N. B. : Nous accueillons pour le moment des jeunes jusqu'à 23 ans, mais cet âge est porté à 25 ans dans le Plan prévention de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn. En 2014, nous avons choisi 23 ans au regard de nos constats ; à 24-25 ans, nous observions une différence : ces profils avaient davantage d'années de consommation et relevaient plus du soin que de la prévention et de l'intervention précoce. Cela évolue et nous devons sans doute revoir l'âge limite. 40 % sont des filles, un chiffre plus élevé qu'au niveau national, et 35 % sont des mineurs. Mais si nous prenons juste les chiffres des points Station, nous sommes quasiment à parité, avec 49 % de filles. Cet indicateur montre donc le succès et la pertinence de « l'aller-vers », puisque nous atteignons des adolescentes, qu'autrement nous ne verrions pas. Les jeunes filles ont des modes de consommation plus cachés, plus solitaires, ou bien elles ne poussent pas facilement la porte d'une CJC en ville ; il leur est peut-être plus facile d'en parler à l'infirmière scolaire qui va les orienter vers la psychologue du point Station, que de venir dans un lieu spécifique ; contrairement aux garçons qui peuvent décider de s'y rendre grâce à des copains par exemple, ou orientés par la justice. Il est donc très important d'aller au contact, dans les lieux de vie des jeunes, y compris au collège, dans les missions locales, etc., où nous nous efforçons d'année en année de développer notre présence.

S. A. : Comment arrivent-ils jusqu'à vous ?

C. T. et N. B. : 53 % d'entre eux sont orientés vers la CJC par le milieu scolaire – infirmière, conseiller principal d'éducation (CPE), assistante sociale. 15 % des jeunes viennent spontanément et ont connu La Station par le bouche-à-oreille. 15 % des accueils sont la conséquence d'une décision de justice qui contraint le jeune non à une injonction de soins, mais à une orientation sanitaire et sociale avec classement sans suite. Elle consiste en trois rencontres pour évaluation et peut aboutir à un accompagnement de plus long terme si besoin, lorsque le jeune le souhaite. Les autres jeunes nous sont adressés par divers canaux : hôpital, médecin généraliste, foyer de jeunes travailleurs, mission locale, Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), centre communal d'action sociale, etc.

S. A. : Quelles substances consomment-ils ?

C. T. et N. B. : En 2017, les principaux produits consommés par nos usagers demeurent, dans l'ordre : le cannabis (52 %), puis le tabac (19 %) et l'alcool (13 %). Ces trois produits sont en augmentation, mais de manière plus accentuée pour le cannabis : + 6 %. Il est rare que le cannabis soit consommé seul ; il est souvent associé au tabac et également à l'alcool. Parmi les jeunes reçus en 2017, 55 % étaient concernés par des conduites addictives avérées. Si la file active totale de La Station a augmenté de 107 usagers par rapport à 2016, nous avons observé une forte progression de la file active des mineurs, qui est passée de 267 usagers à 354.

Nous constatons une légère évolution des croyances sur les produits. Le tabac est maintenant jugé plus négativement, à cause de ses effets néfastes sur la santé ; contrairement à l'alcool qui

L'ESSENTIEL

► La consultation jeunes consommateurs (CJC) d'Orléans se déplace dans les lycées, les centres de formation des apprentis et la maison des Ados, dans une démarche d'« aller vers » les adolescents en situation d'addiction aux substances psychoactives (cannabis, tabac, alcool), aux jeux et aux écrans.

► Les professionnels constatent une croissance forte des consultations pour les addictions sans substance : les jeux vidéo, les réseaux sociaux, les écrans.

garde une aura positive de convivialité, continuant d'être considéré comme un ingrédient indispensable pour faire la fête. Avec les jeunes, nous sommes là dans une approche de réduction des risques afin d'éviter que les consommations occasionnelles ne deviennent régulières ou que le *binge drinking*² ait des conséquences graves en soirée.

Le cannabis est le mieux perçu des trois ; il est considéré naturel, voire thérapeutique, puisqu'il apporte relaxation et détente. Mais ce qui est le plus frappant, c'est la croissance très forte des consultations pour les addictions sans substance : les jeux vidéo, les réseaux sociaux, les écrans de façon générale. C'est un chiffre qui double tous les ans. Ce sont des profils plus jeunes, qui nous sont adressés par le milieu scolaire et beaucoup par les parents. Ces derniers sont en recherche de conduite éducative par rapport aux écrans, parce qu'ils font partie d'une génération qui n'est pas digitale.

S. A. : Avez-vous une approche globale de santé face à ces jeunes ?

C. T. et N. B. : Nous sommes dans une approche de santé globale, parce qu'elle est la plus efficace pour engager les jeunes et pour qu'ils nous fassent confiance. Nous menons un travail transdisciplinaire afin que les professionnels interagissent pour trouver le meilleur accompagnement. Les entretiens ne se contentent pas d'un focus sur le produit utilisé ou sur le mode de consommation ; il s'agit d'évaluer comment le jeune se sent généralement : comment ça va à l'école ? Quelles sont ses relations familiales et amicales ? Quelles sont ses activités et ses loisirs ? Qu'en est-il de sa sexualité ? Etc. S'il y a des problèmes à l'un ou plusieurs de ces niveaux, la consommation risque de s'aggraver ; et vice versa : si la consommation devient régulière et addictive, elle risque d'entraver la vie personnelle, familiale et scolaire. C'est interactif et pas forcément linéaire. À nous de voir où placer les curseurs. Il faut bien faire la part des choses : toutes les consommations de substances psychoactives ne relèvent pas d'un mal-être ou d'un problème psychique. Les adolescents expérimentent, cela fait partie de leur construction ; grandir n'est pas une maladie. C'est pourquoi nous cherchons à comprendre les facteurs qui les ont

incités à commencer et, surtout, à continuer. Lorsque la consommation devient problématique, on travaille alors sur les déterminants. L'objectif est d'aider les jeunes à retrouver de l'autonomie pour se projeter dans l'avenir.

S. A. : Comment travaillez-vous en milieu scolaire ?

C. T. et N. B. : Les psychologues de la CJC sont des partenaires de l'équipe éducative de ces établissements, à laquelle ils sont tout à fait intégrés ; pour ce faire, ils ont modifié leur pratique et adopté de nouvelles formes d'intervention et de travail en commun, tout en respectant leur déontologie. Le secret professionnel est très important, mais il est intéressant de partager tout ce qui est possible de l'être avec les professionnels qui entourent un jeune en difficulté, voire en danger et ce dans son lieu de vie. C'est au cours du comité de pilotage annuel auquel participent des représentants de l'établissement que nous mettons ces questions à plat et que nous levons les freins qui pourraient empêcher l'accès à la prévention individuelle des élèves. Nous avons maintenant un dispositif solide et une confiance réciproque. Lorsque les personnels changent, les points Station n'ont plus à tout reconstruire avec les nouveaux professionnels, car il s'agit d'un dispositif partagé dans la continuité.

S. A. : Comment ont évolué vos modalités d'intervention ?

C. T. et N. B. : L'accès à la prévention doit désormais être un droit effectif. Nous avons ainsi renforcé ce travail en amont, afin de parvenir à un *continuum* scolaire. C'est la mission du service de prévention adjoint à la CJC, qui intervient dans les établissements pour développer les compétences psychosociales. En maternelle, nous travaillons avec l'outil Tina et Toni. Nous démarrons le programme *Good Behaviour Game*³ pour les élèves du primaire. Et au collège, nous déployons *Unplugged*⁴ à destination des 12-14 ans : ce sont douze séances d'une heure pour développer les habiletés sociales et déconstruire les croyances normatives. L'évaluation de notre méthode de déploiement de ce programme par la commission interministérielle de Prévention des conduites addictives (Cipca) et Santé publique

France montre des résultats positifs sur les expérimentations de tabac, de cannabis et sur les épisodes d'ivresse ; des effets bénéfiques plus importants sont observés pour les élèves situés dans les établissements défavorisés ; ce qui en fait un outil de prévention et de lutte efficace non seulement contre les addictions, mais aussi contre les inégalités sociales de santé.

S. A. : Quelle est la place des parents dans votre approche ?

C. T. et N. B. : L'idée générale est d'associer les parents, tout en préservant un espace réservé aux jeunes et uniquement à eux ; notamment parce qu'il peut y avoir des consommations au sein du cercle familial. Les modalités de leur présence dépendent des situations : dans le cas d'un adolescent de 12 ans accro aux jeux vidéo, l'appui des parents est plus évident que dans le cas d'un jeune de 20 ans qui fume du cannabis. Même si elle recherchée chaque fois que nécessaire, l'association des parents ne peut se faire au détriment des principes forts de la CJC : gratuité, anonymat, confidentialité. Il faut que les jeunes puissent s'y rendre comme au planning familial, sans condition, sans autorisation ou accompagnement d'un adulte. C'est un prérequis essentiel.

S. A. : Quelles sont vos sources de satisfaction ?

C. T. et N. B. : C'est l'efficacité croissante du dispositif, qui est démontrée aujourd'hui par l'adhésion des jeunes. Les premières années, nous recevions de 250 à 300 jeunes par an environ, alors que la file active est de 1 135 jeunes en 2017. C'est aussi l'action accomplie dans les points Station et le nombre de jeunes filles que nous parvenons à atteindre. Notre petite pointe de fierté : avoir innové dès 1999, en créant ce mode d'intervention en étroite partenariat avec les établissements de l'Éducation nationale et de l'apprentissage, dont le principe « d'aller-vers » est maintenant déployé sur tout le territoire. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. ETP : Équivalent temps plein.
2. Beuverie, « biture express ».
3. Le jeu du Bon Comportement.
4. Débranché.